

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	21

Date de la Convocation
11/07/2025

Date d'affichage
11/07/2025

OBJET

Travaux aménagement des espaces
publics dans le cadre du
Renouvellement Urbain -
Avenants

Séance du 18 Juillet 2025 _____

L'an Deux Mille Vingt Cinq _____

Et le Dix-Huit Juillet _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de Mme RAVET Véronique, **Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTON V. - PICHON H. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - MOREIRA J. - LADRE R.

Excusé : YILMAZ Y. - BOURDONNAY C.

Absents : C. ARMETTA - K. HASSOUN - J. PARIS-CADET A. - A. GROSSIORD

Procuration est donnée par KILIC D. à RAVET V.

Procuration est donnée par GUILLAUBEZ C. à NIOGRET C.

Secrétaire de Séance : M. FRATTER

Rapporteur : B. VINCENT

Monsieur Benoit VINCENT, rappelle au conseil Municipal le marché public conclu en 2021 pour l'ensemble des phases de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du renouvellement urbain devant se dérouler de 2022 à 2026. (5 ans)

La Municipalité a fait le choix d'adapter son programme de travaux au rythme d'avancement des bailleurs et d'attendre la fin de leurs interventions sur le patrimoine bâti, pour intervenir sur les espaces publics. Il s'agissait d'éviter toutes dégradations potentielles de la chaussée et des aménagements annexes mais aussi d'éviter la coactivité de multiples entreprises, sur un site restreint.

Par ailleurs, suite aux concertations menées avec les habitants et aux échanges avec les partenaires locaux, le programme de travaux pour la phase 2 (a et b) a un peu évolué et nécessite des modifications du marché pour l'ensemble des lots. Les phases 2a et 2b sont donc regroupés ensemble et deviennent la phase 2a. Les Bordereaux des prix sont modifiés en conséquence, entraînant un nouveau montant de la phase 2a.

Le détail estimatif des quantités supplémentaires, négatives et bordereau des prix nouveaux sont joints en annexes I et II des avenants.

Monsieur Benoit VINCENT propose donc d'apporter les modifications suivantes via un avenant pour chaque des lots

LOT	1	2	3	4	5	
Intitulé	Voirie et réseaux	Revêtement qualitatifs et décoratifs Maçonnerie	Eclairage Public	Aménagements Paysagers	Serrureries et clôtures	
Mandataire	COLAS	VERDET	SOBECA	VERDET	BALLAND SAS	
Montant marché HT	1 585 009.70 €	843 575.00 €	179 066.00 €	436 994.35 €	143 554.19 €	
Avenant	N°2	N°3	N°3	N°2	N°2	
Montant avenant	-63 722.10 €	-16 410.00 €	10 130.00 €	72 824.10 €	11 938.75 €	
Nouveau montant	1 521 287.60 €	827 165.00 €	189 196.00 €	508 181 000.99	492 946.55	

Accusé de réception en préfecture
50818100099-20250718-D-2025-492946-55
Date de télétransmission : 21/07/2025
Date de réception préfecture : 21/07/2025

L'économie générale du marché n'étant en aucun cas remis en cause, Monsieur Benoit VINCENT propose, d'accepter les propositions d'avenant pour les montants précités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer ces avenants et toutes pièces se rattachant à ces derniers.

La secrétaire de Séance



M. FRATTER

Suivent les signatures
(Pour copie conforme)
Le Maire,

V. RAVET


The image shows a black ink signature of 'V. RAVET' and a circular official seal of the town hall of Béziers. The seal contains the text 'MAIRIE DE BÉZIERS' around the perimeter and a central emblem featuring a figure and a coat of arms.